

**VALLIERES-SUR-FIER**

**DICRIM**

**Document d'Information  
Communal sur les  
Risques Majeurs**

**RISQUES MAJEURS  
Apprenons les bons réflexes !**

Madame, Monsieur,

Ce document sécurité est d'une **TRES GRANDE IMPORTANCE**,  
et doit retenir toute votre attention. Je vous  
invite à en prendre connaissance.

Il vise à vous donner une information préventive sur les dangers auxquels vous pouvez être exposés et les comportements recommandés.

Sachez que la commune a élaboré également son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour organiser l'action des élus et des services communaux en cas de nécessité.

La sécurité civile est l'affaire de TOUS, et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celles des autres.

**Pour votre sécurité, conservez ce fascicule.**

**Le Maire.**

# Qu'est-ce qu'un risque ?

Le risque est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle, ou lié à une activité humaine, se produise, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, ou occasionner des dommages importants, et dépasser les capacités de réaction de la société.



*l'événement : l'aléa*



*les enjeux*



*le risque*

**Risque = produit d'un aléa + un enjeu**

**Il existe plusieurs types de risques :**

- **Les risques naturels**  
(inondation, mouvement de terrain,...)
- **Les risques technologiques**  
(industries, nucléaire, transport de matière dangereuses,...)
- **Les risques météorologiques** (sécheresse, tempête...)
- **Les risques sanitaires** (canicule, pandémie,...)

**Un risque est dit «majeur»  
si, même rare, ses conséquences peuvent être graves.**

## Pourquoi s'informer sur les risques majeurs ?

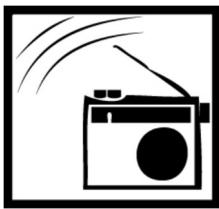
Pour connaître les risques près de chez soi, de son lieu de travail ou de vacances.

Pour acquérir les bons réflexes de protection à adopter en cas de catastrophe et devenir acteur de sa propre sécurité.

## Comment être préparé?

**Un « Pack » de Sécurité à préparer chez soi :**

Radio à pile, lampe de poche, matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater le bas des portes ...), nourriture et eau, couvertures, vêtements, papiers personnels, médicaments et notamment traitement médical quotidien.



## SYSTEMES D'ALERTE



**L'alerte peut être diffusée :**

- par les réseaux sociaux: Facebook, Instagram, Site Web, Radio
- à l'aide d'un mégaphone

### **ALERTE SANS EVACUATION DES POPULATIONS**

- Un risque menace votre quartier.
- Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela est nécessaire.
- Restez attentifs aux instructions qui seront données pour votre sécurité.

### **ATTENTION, ALERTE AVEC EVACUATION DES POPULATIONS**

- Un événement exceptionnel est attendu.
- Évacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.
- Rejoignez le point de rassemblement dont vous relevez et suivez toutes les instructions.



## **POINTS DE RASSEMBLEMENT :**

Pour les personnes se trouvant à Vallières-Centre, Verloz, Burnel, Chitry, En-Siblet, Morgenex, Le Londret, La Ponnaix:

### **PARKING DE LA MAIRIE**

Pour les personnes se trouvant à Sous la Ville, La Cagotte, Sur Vent, Route sur les Marais, Z.A. d'Uaz :

### **PARKING DU STADE / ZONE D'UAZ**

Pour les personnes se trouvant à La Ravoire, Le Chêney, Sion, Vers les Bois, Saint-Sauveur, Saint-André, Chavanne :

### **PARKING SALLE FAVRE**

Covoiturez avec vos voisins pour éviter d'engorger les lieux de rassemblement

# ***LES RISQUES***

## **INONDATION** *RISQUE EXISTANT*

Inondations lentes ou de plaine par débordement d'un cours d'eau ou remontée de nappe phréatique.

Secteur concerné : *Le Chêney* (inondation lente qui laisse le temps de s'organiser).

## **CRUE TORRENTIELLE**

Inondations rapides consécutives **à de violentes averses**.

Secteurs concernés : *Morgenex, Moulin de Gerbaz, La Ravoire (bas), Saladin, Saint-André (bas), les Goddets*

### **INSTRUCTIONS**

- Mettez hors d'atteinte vos papiers importants, vos objets de valeurs, les matières polluantes, toxiques.

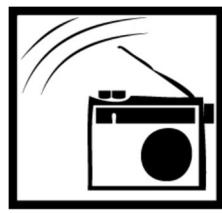
### **PENDANT LA CRUE:**

#### **A l'annonce de l'arrivée de l'eau:**

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations qui pourraient être atteints par l'eau.
- Coupez vos compteurs électriques et gaz.
- Surélevez vos meubles, électro-ménager, denrées périssables....
- Amarrez les cuves et objets flottants de vos caves, sous-sols et jardins.

#### **Lorsque l'eau est arrivée:**

- Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds. N'oubliez pas vos médicaments.
- Ecoutez les instructions des pouvoirs publics à la radio.



### **APRES L'INONDATION:**

- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche et vérifiée.
- Soyez attentifs aux informations sur la qualité de l'eau.

# **GLISSEMENT DE TERRAIN**

**RISQUE EXISTANT**



# **GONFLEMENT DES ARGILES**

**RISQUE EXISTANT - MODÉRÉ**

*Souvent suite à de longs épisodes de pluies abondantes.*

Secteurs concernés: les berges (Fier, Morge, Saladin, ruisseau de Lessy, Petite Morge), Chavanne (partie basse), Vers les Bois, Saint-Sauveur, Les Vernay, Creux de Merluz, Morgenex, Vers Uaz, Pont Mottet.

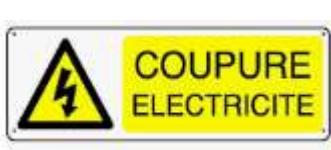
# **CHUTES DE PIERRES**



Secteurs concernés: Berges du Fier, le Val depuis les Bottes de Mandrin, Val rive gauche au-delà de la carrière, Chavanne (centre et haut).

## **AU MOMENT DE L'EVENEMENT**

- Coupez l'électricité et le gaz.
- Evacuez immédiatement les bâtiments endommagés
- Eloignez-vous de la zone.
- N'entrez pas dans les bâtiments proches et ne revenez pas sur vos pas.
- Appelez les services de secours.



## **APRES L'EVENEMENT**

- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Ne rétablissez le courant et le gaz que si les installations n'ont subi aucun dommage.

# **TEMPETE / VENT VIOLENT**



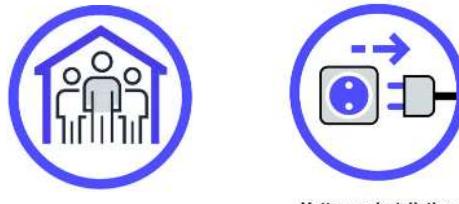
Vents violents, précipitations intenses... les tempêtes sont souvent à l'origine de dégâts importants : projection d'objets, chute de tuiles, chutes d'arbres, perte de contrôle d'un véhicule, etc...

## **SI UNE TEMPETE EST ANNONCEE:**

- Mettez à l'abri ou amarrez les objets susceptibles d'être emportés.
- Evitez de sortir, de prendre la route et reportez autant que possible vos déplacements.

## **PENDANT UNE TEMPETE**

- Eloignez-vous des arbres, des lignes électriques ou téléphoniques.
- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment, fermez portes et volets.
- Débranchez appareils électriques.



## **APRES UNE TEMPETE**

- Faites attention aux fils électriques et téléphoniques tombés au sol.
- Faites couper branches et arbres qui menacent de tomber.
- Ecoutez les instructions des pouvoirs publics à la radio.



# **SEISME:**

RISQUE EXISTANT - MODÉRÉ



**En se comportant correctement et en prenant les mesures appropriées en cas de tremblement de terre, on protège aussi bien soi-même qu'autrui.**

## **PENDANT LE TREMBLEMENT DE TERRE**

### À l'intérieur des bâtiments

- Se mettre à l'abri (par exemple sous une table solide) et garder son calme
- Prendre garde aux objets qui chutent ou se renversent (par exemple étagères, meubles lourds, téléviseurs, installations stéréo et éclairage) et éviter la proximité des fenêtres et des baies vitrées, celles-ci pouvant se briser
- Ne quitter le bâtiment que lorsque les environs sont sûrs (par exemple après la chute d'objets tels que des tuiles)

### À l'extérieur

- Rester à l'extérieur, ne pas se réfugier dans un bâtiment
- Eviter la proximité de bâtiments, de ponts, de pylônes électriques, de grands arbres et d'autres objets susceptibles de s'effondrer ou de chuter
- S'éloigner des points d'eau

### Dans un véhicule

- Arrêter le véhicule et ne pas le quitter pendant la durée du séisme
- Eviter les ponts, les passages souterrains, les tunnels et la proximité des bâtiments situés au bord de la route (risque d'effondrement)

## **APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE**

- Garder son calme et apporter de l'aide, sans se mettre en danger
- S'attendre à des répliques sismiques
- Examiner les bâtiments pour déceler les dommages. Quitter les bâtiments en cas de dommages importants (il se peut que le bâtiment soit menacé d'effondrement et qu'il ne résiste pas à un autre séisme)
- Prudence en quittant le bâtiment (il pourrait y avoir des chutes d'une partie de la maçonnerie, d'éléments de décor de la façade, de tuiles, etc.)
- Contrôler les conduites de gaz, d'eau et d'électricité et les couper en cas de doute
- S'informer par la radio ou la télévision
- Suivre les instructions des forces d'intervention
- Pas de trajets privés en voiture (garder les routes libres pour les forces d'intervention)

# **POLLUTION DES SOLS**

**RISQUE EXISTANT**



## **Evénement 2023**

Après la détection de composés chimiques perfluorés dans l'eau du robinet, des analyses ont été menées et les seuils dépassent les recommandations sanitaires. La préfecture de Haute-Savoie recommande de ne pas consommer les poissons pêchés dans les cours d'eau de Rumilly et ses alentours, notamment Chéran et Dadon.

Les réservoirs concernés par la pollution ont été fermés et l'eau distribuée à la population provient de sources parfaitement potables.

## **Généralités**

En cas de pollution avérée, les administrés sont avertis par les médias, les réseaux sociaux, les panneaux d'affichage. Si l'eau devenait impropre à la consommation, une distribution de bouteilles d'eau serait organisée par la commune jusqu'au retour à la normale.

# RADON:

RISQUE EXISTANT - FAIBLE



Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

La réglementation française définit un niveau de référence à partir duquel on considère qu'il devient nécessaire de mettre en place des actions de remédiation pour limiter les risques liés à une exposition excessive au radon. Ce seuil est fixé à **300 Bq/m<sup>3</sup>**.

Il existe plusieurs moyens pour lutter contre le radon lorsqu'une mesure indique un taux supérieur au niveau de référence : aérer le bâtiment plus régulièrement peut déjà permettre de réduire les taux de radon.



# SANITAIRE : CANICULE



## Les dangers :

Une forte chaleur devient dangereuse pour la santé dès qu'elle dure plus de 3 jours. Les conséquences les plus graves sont **la déshydratation** (crampes, épuisement, faiblesse, etc...) et **le coup de chaleur** (agressivité inhabituelle, maux de tête, nausées, etc...).

## Les mesures de prévention :

Hydratez-vous en consommant régulièrement eau et aliments riches en eau (compotes, fruits...).

Les personnes déjà fragilisées (personnes âgées, atteintes d'une maladie chronique, nourrissons, etc.) sont particulièrement vulnérables. N'hésitez pas à signaler à la Mairie toute personne de votre entourage qui vous semble en difficulté.

La carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de canicule. Elle est consultable sur le site <http://www.meteofrance.com>.



## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU**

## **SANITAIRE : autres risques**

Vous trouverez une multitude d'informations sur les allergies, les plantes comestibles/toxiques, les moustiques-tigres, les tiques, l'amiante, etc. sur le site de la préfecture: <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Risques-particuliers/Risques-sanitaires>

### **Rappel des bons réflexes en cas d'épidémie/pandémie :**





# Les numéros utiles :

- Mairie de **VALLIERES-SUR-FIER** : **04 50 62 12 85**
- Numéro d'appel d'**urgence européen unique**,  
disponible gratuitement partout dans l'Union  
européenne **112**
- **Pompiers** **18**
- **Police / gendarmerie** **17**
- **SAMU** **15**
- Numéro d'**urgence pour les personnes  
sourdes et malentendantes** (*fax ou SMS seulement*) **114**
- **ERDF dépannage** **09 726 750 10**
- **Energie Seyssel** **04 50 27 28 96**
- **Conseil Départemental Centre routier** **0800 12 10 10**
- **Météo France** **08 92 68 02 80**

## LES SITES UTILES

**[www.georisque.gouv.fr](http://www.georisque.gouv.fr)**

en cliquant sur ce QR code, vous aurez directement les risques de Vallières-sur-Fier



**<http://www.meteofrance.com>**

## **RADIOS LOCALES (fréquences)**

Radio FMR : 89.2  
France Bleu Pays de Savoie : 95.2 (Annecy) / 103.9 (Chambéry)  
ODS Radio 101.5 (Annecy) / 92.6 (Chambéry)



# **Notes personnelles:**

---

---

---

---

---

---